

D. Vous devez comprendre que je ne critique pas les films qui peuvent être montrés.

Le PRÉSIDENT: Votre question doit se limiter au travail effectué par l'Office du film, monsieur MacLean.

M. MACLEAN: Je comprends cela, monsieur le président. Les gens semblent avoir cette impression, et je désire savoir s'il y a des films tournés spécialement pour présenter un tableau réel de la vie canadienne.

L'hon. M. WINTERS: Il peut y en avoir eu, mais les éléments de ce problème particulier sont si nombreux qu'il serait impossible d'insérer dans un seul film ou même dans un petit nombre de films, le message que vous voulez transmettre. Ainsi, si nous savions qu'un certain immigrant vient d'Allemagne avec l'intention de s'établir sur une ferme de l'île du Prince-Édouard, nous pourrions peut-être faire quelque chose pour lui faire connaître ce qu'il veut savoir. Mais s'il s'agit d'un technicien spécialisé venant d'une autre partie de l'Allemagne et à destination d'une usine de Toronto, ce dernier se trouvera dans des circonstances tout à fait différentes et il s'attendra à un autre standard de vie. Prenez le cas de ces deux hommes qui voient le même film et qui en tirent une image de ce qui les attend au Canada. Vous vous rendez compte du problème.

M. MACLEAN: Je comprends cela parfaitement bien, mais je suppose que ces immigrants puisent leurs idées dans les films commerciaux d'Hollywood, et qu'ils ont l'impression de pouvoir rouler dans une automobile luxueuse.

L'hon. M. WINTERS: En vertu du programme établi l'an dernier, nous nous efforçons de faire des films qui montrent aux Européens le Canada sous son vrai jour, afin qu'ils puissent connaître notre mode de vie en général avant de venir ici. Nous essayons de leur faire connaître les situations dans lesquelles ils se trouveront probablement.

Le TÉMOIN: Nous avons discuté cette question avec le ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté qui, l'an dernier, a produit une série de films fixes destinés à renseigner les immigrants. Nous sommes présentement à discuter la production de deux films qui seront utilisés dans ce domaine.

*M. Fraser:*

D. Au sujet de l'Office du tourisme et de la distribution de nos films, vous faut-il envoyer les films d'ici aux différents clubs sociaux et autres endroits des États-Unis, ou l'Office du tourisme s'en occupe-t-il lui-même?—R. Nous nous occupons de la distribution pour l'Office du tourisme. Nous avons, comme vous le savez, deux bureaux aux États-Unis, un à New-York et l'autre à Chicago; nous avons des cinémathèques dans chacun d'eux. Mais les principales voies de distribution de nos films de tourisme aux États-Unis sont les 66 cinémathèques régionales entretenues par nos bureaux de Chicago et de New-York. Est-ce que cela répond à votre question, monsieur Fraser?

D. Oui; et on les envoie à la demande de l'Office du tourisme?—R. Nous travaillons de concert avec l'Office du tourisme, mais nous faisons la distribution.

D. Vous faites le travail, et non pas l'Office du tourisme?—R. C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que cela termine l'interrogatoire sur la "distribution non commerciale à l'étranger"?

Adopté.

Nous en venons maintenant aux "ciné-nouvelles" à la page 19. Avez-vous des questions à poser?

*M. Fraser:*

D. En retirez-vous des recettes?—R. Nous ne retirons pas de recettes des films commerciaux.